

Communiqué de presse

Lille, le 9 Février 2021

Grand Froid dans les Hauts de France : vigilance accrue pour le monoxyde de carbone !

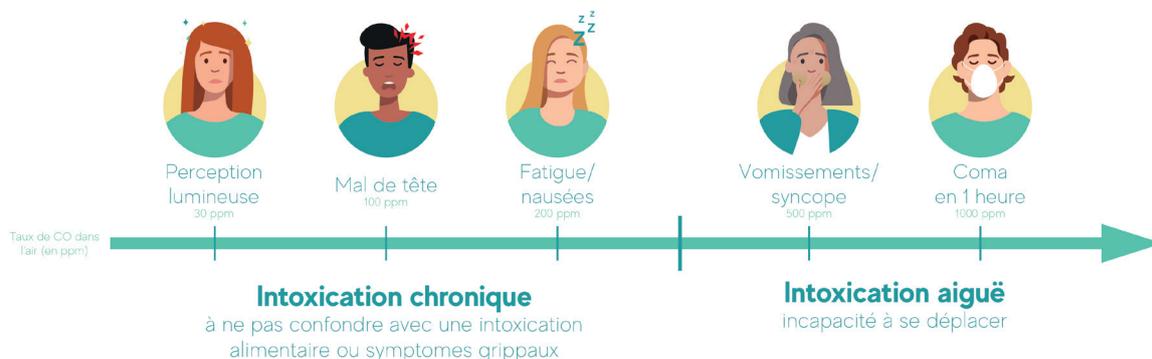
Chutes de neige, températures en-dessous de zéro ... l'ensemble des départements de la région Hauts-de-France active le Plan « Grand Froid »

Les températures très rigoureuses subies actuellement dans la région nous incitent à nous calfeutrer au maximum et à augmenter l'intensité des appareils de chauffage dans notre logement... Attention à ce que ces gestes de protection contre le froid ne se transforment pas en risques d'intoxication.

Le monoxyde de carbone (CO) peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage (au bois, au fioul, au charbon, au pétrole), mais aussi cuisinière au gaz, barbecue ou groupe électrogène. Il est incolore, inodore et non irritant, il ne prévient donc pas de son arrivée. Les seuls signaux d'alerte de l'intoxication sont l'apparition des symptômes.

Plus que jamais, il est important d'être vigilants face aux symptômes de l'intoxication !

Selon la quantité de CO et la sensibilité des personnes, ces symptômes peuvent varier : Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, vertiges ... Dans les cas les plus graves, l'intoxication peut aller jusqu'à la perte de connaissance, le coma, voire le décès.



Pour vous protéger, même en cette période de grand froid :

- Ne bouchez **jamais** vos grilles de ventilation
- **Aérez régulièrement** votre logement (par périodes courtes de quelques minutes, en ouvrant les fenêtres « en grand », pour une aération efficace)

Rappelons par ailleurs que la prévention des intoxications nécessite chaque année un entretien de son installation de chauffage (chaudière et conduits d'évacuation) par un professionnel qualifié .. il est encore temps de procéder à cet entretien si ce n'est pas encore fait !

Retrouvez plus d'informations sur les intoxications au CO
et sur les moyens de s'en protéger sur <https://www.intoxco-hautsdefrance.fr>